

ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

Politique d'intégrité en milieu scolaire

Révisée en avril 2022

PRÉAMBULE

L'école Louis-Philippe-Paré attend de tous ses élèves qu'ils fassent preuve d'intégrité. Nos élèves du Programme d'éducation intermédiaire se doivent, en tant qu'apprenants, de porter une attention particulière à cette qualité. Ainsi, comme le mentionne le *Profil de l'apprenant* de l'IB, être intègre signifie à la fois être responsable de ses actes et de leurs conséquences et également faire preuve d'honnêteté dans tous les aspects de la vie scolaire.¹

L'intégrité en milieu scolaire se vit en responsabilité partagée. L'élève, ses enseignants, ses parents et la direction de l'école contribuent à faire vivre et respecter les principes d'intégrité et d'honnêteté.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Nous croyons que l'intégrité est l'affaire de tous et que chacun est appelé à jouer un rôle précis dans la mise en œuvre de la présente politique d'intégrité.

Rôle de la direction

- La direction du programme encourage les bonnes pratiques éthiques et incite les membres de la communauté scolaire à véhiculer un message d'intégrité, par exemple :
 - lors de la révision du code de vie de l'école;
 - lors de sa diffusion dans l'agenda de l'école.
- Lorsqu'un cas de manquement à l'intégrité lui est référé (ex. : récidive, faute de reconnaissance de la part de l'élève fautif, contestation, etc.), la direction du programme décide des conséquences appropriées.

Rôle de l'enseignant

- L'enseignant se charge de prodiguer un enseignement explicite (portant sur le comment et le pourquoi) des bonnes pratiques en matière d'honnêteté intellectuelle;
- Il s'assure de la compréhension de ces pratiques éthiques avant la réalisation de toute production;
- L'enseignant voit à appliquer consciencieusement les règles de la *Politique d'intégrité* de l'école lors de l'évaluation des productions des élèves;

¹ *Profil de l'apprenant de l'IB*, 2013

- En cas de manquement à l'intégrité, l'enseignant applique les mesures appropriées en se référant aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'école²;
- L'enseignant s'engage à respecter les mêmes règles d'intégrité que les élèves, en particulier lors de la production de matériel didactique. Par exemple, l'enseignant privilégie l'utilisation d'images libre de droits, cite les sources des autres images utilisées, mentionne le nom des créateurs des documents utilisés ou servant d'inspiration, cite la source des vidéos utilisées en classe.

Rôle de l'élève

- À titre d'apprenant de l'IB, l'élève doit, en tout temps, faire preuve d'honnêteté et d'intégrité dans son travail;
- L'élève doit mettre en œuvre les pratiques éthiques en vigueur à l'école;
- Il doit prendre connaissance du code de vie de l'école (disponible dans l'agenda de l'élève et sur le site web de l'école);
- Il doit utiliser adéquatement les outils mis à sa disposition en matière d'honnêteté intellectuelle (ex. : code de vie, site web de l'école, guide d'intégrité intellectuelle et de présentation des travaux).

Rôle des parents

- Les parents doivent prendre connaissance des outils mis à la disposition de leur enfant en matière d'honnêteté intellectuelle (ex. : code de vie, site web de l'école, d'intégrité intellectuelle et de présentation des travaux.);
- Ils doivent soutenir leur enfant dans le développement de leur conception de l'intégrité;
- Ils doivent s'assurer du respect des pratiques éthiques de leur enfant, particulièrement lors de la réalisation des travaux scolaires.

MANQUEMENTS À L'INTÉGRITÉ

Les manquements à l'intégrité peuvent prendre différentes formes dont voici quelques définitions.³

- Plagiat : Présentation des idées ou du travail d'une autre personne comme étant les siens;
- Collusion : Contribution au plagiat d'un autre élève, par exemple en acceptant que cet autre élève copie le travail ou le présente comme sien pour l'évaluation;
- Reproduction d'un travail : Réutilisation d'un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu l'accord de l'enseignant;
- Mauvaise conduite lors d'un examen : y compris possession de matériel non autorisé (téléphone cellulaire, dictionnaire électronique, notes de cours, aide-mémoire rédigé par soi ou par une autre personne, etc.);
- Divulgaration d'informations à d'autres élèves ou réception d'informations émanant d'autres élèves relatives au contenu d'une épreuve avant que tous les élèves l'aient complétée.

² Normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'école Louis-Philippe-Paré (révision annuelle).

³ Organisation du Baccalauréat International (IB), *Intégrité en milieu scolaire*, 2009, p. 3

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle sert à baliser ce que nous considérons être des comportements procurant des avantages déloyaux en matière de propriété intellectuelle au regard de l'évaluation.

SANCTIONS POSSIBLES

En cas de manquement à l'intégrité, diverses sanctions peuvent être appliquées en considération de la gravité du manquement, des circonstances l'entourant, des intentions de la personne fautive ou de la répétition du geste répréhensible.

Parmi les sanctions possibles, en cas de manquement à l'intégrité, signalons :

- Note **0** pour une évaluation⁴;
- Communication aux parents;
- Réflexion écrite;
- Reprise du devoir ou du travail avec pénalité;
- Retenue;
- Suspension;
- Travail supplémentaire;
- Toute autre mesure jugée pertinente par l'autorité compétente.

En cas de récidive, les sanctions peuvent être plus sévères.

Dans tous les cas, l'élève pris en faute a la possibilité d'être entendu et de présenter sa défense devant l'autorité concernée.

COMMENT FAIRE PREUVE D'INTÉGRITÉ COMME APPRENANT?

Voici quelques recommandations qui permettront aux apprenants de l'IB de respecter les cinq principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle (honnêteté, confiance, équité, respect et responsabilité).

- Garder des traces de toutes les sources utilisées et toujours les citer, même si elles sont paraphrasées ou résumées. Cette règle s'applique autant aux textes qu'aux images ou aux autres médias provenant de sources externes;
- Utiliser les guillemets ou la mise en retrait du texte pour établir une distinction claire entre son travail et une source citée;
- Bien planifier son travail pour éviter de manquer de temps et de se contenter de faire un copié-collé de ses notes de lecture;

⁴ En cela, nous faisons écho au document suivant : MELS, Direction de la sanction des études, *Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles : formation générale des jeunes, formation générale des adultes et formation professionnelle*. 2013, 224 p.

- Prendre en note tous les éléments qui permettent d'identifier et de retrouver la source d'où est tirée l'information: nom de l'auteur, titre du livre ou de l'article, titre du périodique, volume, numéro, mois de publication s'il s'agit d'un périodique, année de publication, page(s);
- Prendre en note les informations qui permettent d'identifier et de retrouver tout document (texte, image, musique, vidéo, etc.) provenant d'Internet : indiquer l'auteur, le titre de la page, l'adresse URL du site Web ainsi que la date de consultation de la page citée;
- Consulter le *Guide des travaux écrits* produit par l'école pour utiliser des conventions reconnues;
- Lors de tout examen, s'assurer d'avoir en main uniquement le matériel autorisé.

Le respect de l'intégrité s'étend également au travail en équipe dont la finalité consiste à amener les apprenants à construire ensemble leurs connaissances par le partage, la discussion et la co-construction. Le plagiat ou l'utilisation du travail d'un autre sont des formes de collusion qui faussent le processus d'apprentissage et d'évaluation et qui vont à l'encontre de nos objectifs pédagogiques.

SUIVI DE LA POLITIQUE D'INTÉGRITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Notre *Politique d'intégrité en milieu scolaire* sera révisée annuellement à la suite d'une consultation auprès des intervenants concernés. Elle sera disponible sur le site Internet de l'école.

ANNEXE⁵

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »

SOURCE : Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, p. 3-4

Ce qui est ACCEPTABLE * Les mots en caractères gras sont ceux du texte source.	ACCEPTABLE parce que...
Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral ». (1991 : 3)	L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.
Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».	Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteure a dit en deux phrases. Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteure. La source est citée.
Selon Brodie (1991), même si les femmes accèdent de plus en plus à des postes jadis dominés par les hommes, elles demeurent très sous-représentées dans le domaine de la politique.	L'idée est résumée en des termes autres que ceux de l'auteure (bonne paraphrase). L'auteure et son oeuvre sont citées.

⁵ L'exemple de cette annexe est tiré de la source suivante : Université d'Ottawa, *Attention au plagiat ! C'est facile et tentant*. 2010, 4 p.

Ce qui est INACCEPTABLE * Les mots en caractères gras sont ceux du texte source.	INACCEPTABLE parce que...
Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.	L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.
Même si les femmes constituent plus de 50 % de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.	Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).
Même si les femmes représentent plus de 50 % de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).	Même si l'auteure, son oeuvre et les pages sont indiquées, les mots en gras sont ceux de l'auteure et ils ne sont pas placés entre guillemets.

Suggestion pour mieux comprendre les dangers du copié-collé :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=8&v=8480ESaFdas&feature=emb_title